

## SÉANCE DU COMITE SYNDICAL DU JEUDI 17 MARS 2022

### **2022 - 30** CONVENTION RELATIVE AU RACCORDEMENT D'UNITES DE PRODUCTION BIOMETHANE

L'an deux mille vingt-deux, le jeudi 17 mars, le Comité du syndicat départemental d'énergie de Loire-Atlantique, dûment convoqué à cet effet par courriel du 10 mars 2022, s'est réuni dans la salle du Comité au SYDELA à Orvault, sous la présidence de Raymond CHARBONNIER, Président en exercice.

Nombre de délégués titulaires en exercice : 24

Délégués présents : 20

Votants : 20

Titulaires présents :

Monsieur Raymond CHARBONNIER, délégué du collège électoral de Sud Estuaire  
Monsieur Frédéric DUNET, délégué du collège électoral de la Presqu'île de Guérande - Atlantique  
Monsieur Dominique DAVID, délégué du collège électoral de Châteaubriant-Derval  
Monsieur Didier MEYER, délégué du collège électoral de Clisson, Sèvre et Maine Agglo  
Monsieur Jean-Pierre BELLEIL, délégué du collège électoral de Pays d'Ancenis  
Monsieur Maurice BOUHIER, délégué du collège électoral de Sèvre et Loire  
Monsieur Pascal PAILLARD, délégué du collège électoral de Sèvre et Loire  
Monsieur Yves TAILLANDIER, délégué du collège électoral d'Estuaire et Sillon  
Monsieur Sylvain LEFEUVRE, délégué du collège électoral d'Erdre et Gesvres  
Monsieur Jean-Pierre POSSOZ, délégué du collège électoral de la Région de Nozay  
Monsieur Dominique GEFFRAY, délégué du collège électoral de Châteaubriant-Derval  
Monsieur Henri RABERGEAU, délégué du collège électoral de Pays d'Ancenis

Délégués titulaires présents (visioconférence) :

Monsieur Patrick BERTIN, délégué du collège électoral de Grand Lieu  
Monsieur Philippe CAILLON, délégué du collège électoral de la Région de Blain  
Monsieur Florian BOYERE, délégué du collège électoral de Pays de Redon  
Monsieur Denis LAPADU-HARGUES, délégué du collège électoral de La Presqu'île de Guérande - Atlantique  
Monsieur Jean-Paul ALLANIC, délégué du collège électoral de la Région Nazairienne et de l'Estuaire  
Madame Laurence GUILLEMIN, déléguée du collège électoral d'Erdre et Gesvres  
Monsieur Philippe JOUNY, délégué du collège électoral de Pont-Château et Saint-Gildas-des-Bois

Délégués titulaires absents :

Monsieur Denis DUGABELLE, délégué du collège électoral de Pornic Agglo - Pays de Retz (excusé)  
Monsieur Sébastien CHAMBRAGNE, délégué du collège électoral de Clisson, Sèvre et Maine Agglo (excusé)  
Monsieur Régis MOESSARD, délégué du collège électoral de la Région Nazairienne et de l'Estuaire (excusé)  
Monsieur Gaëtan LÉAUTÉ, délégué du collège électoral de Pornic Agglo - Pays de Retz (excusé)  
Monsieur Laurent ROBIN, délégué du collège électoral de de Sud Retz Atlantique (excusé)

Délégués suppléants présents : Nicolas MAHÉ, délégué du collège électoral de la Région Nazairienne et de l'Estuaire

Secrétaire de séance : Monsieur Frédéric DUNET

Affichage le 17 mars 2022

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'énergie, et notamment son article L 453-10,

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques,

Considérant que la réglementation en vigueur autorise les gestionnaires de réseaux de transport et de distribution à raccorder des installations de production de biogaz situées hors de leur zone de desserte.

Considérant que pour la mise en place de la canalisation sur une commune non desservie en gaz naturel, la commune (ou l'AOD) doit autoriser l'occupation du domaine public via la signature d'une convention.

Considérant, en l'espèce, que GRDF, actuel concessionnaire du SYDELA en ce qui concerne la distribution de gaz, souhaite raccorder une unité de production biométhane depuis la commune de Teillé et le maillage des communes de Mésanger et Lignée.

**Le Comité syndical, décide, à l'unanimité :**

- **D'autoriser le Président à signer avec GRDF la convention relative au rattachement d'ouvrages de raccordement permettant l'injection de biométhane depuis la Commune de Teillé et le maillage des communes de Mésanger et Lignée.**

**Le Président,  
Raymond CHARBONNIER**

